

LOI BLANQUER :

DES GÉNÉRATIONS ENTIÈRES D'ÉLÈVES SACRIFIÉS, L'ANÉANTISSEMENT DU MÉTIER D'ENSEIGNANT NE LAISSONS PAS FAIRE !

Article 1

Fin de la liberté d'expression des enseignants, y compris dans la sphère privée.

Articles 2 et 3

Baisse des moyens pour les écoles maternelles publiques découlant de l'**obligation de financer les écoles maternelles privées**.

Article 4

Disparition programmée des écoles maternelles au profit des jardins d'enfants.

Article 5

Des inclusions systématiques avec pour corollaire la poursuite de la destruction de l'enseignement spécialisé.

Article 8

Mise en place de l'**annualisation des services des enseignants placés sous la tutelle pédagogique des collectivités territoriales**.



L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Article 6

Aggravation des inégalités scolaires avec les établissements publics locaux d'enseignement international.

Avec la mise en place des établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux, ce sont : **des écoles primaires sous l'autorité du principal de collège**, la disparition des directeurs d'école, la fin du statut d'enseignant du 1er degré, le passage aux 1607h...

Article 14

Des enseignants précaires et à bas coût avec **des AED en responsabilité devant élèves**.

Articles 10 à 12

Une formation des futurs enseignants dégradée et sous le contrôle direct du Ministre.

Le SNUDI FO invite l'ensemble des personnels à échanger sur la dangerosité de ce texte afin d'ouvrir la voie d'une mobilisation massive, seule à même de faire reculer ce gouvernement.

SNUDI
FO
53
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Syndicat des
enseignants et AVS
du 1er degré de la
Mayenne

www.snudifo-53.fr